

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

SEP 20 1979

UN/7 COLLECTION



Distr.
GENERALE
A/C.1/34/1
24 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
PREMIERE COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

Lettre datée du 21 septembre 1979, adressée au Président de la
Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la 4ème séance plénière de sa trente-quatrième session, tenue aujourd'hui, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer les points suivants à la Première Commission :

1. Application de la résolution 33/58 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (point 30).
2. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Comité du désarmement (point 31).
3. Application de la résolution 33/60 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement (point 32).
4. Application de la résolution 33/61 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel II au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (point 33).
5. Examen de la possibilité de proclamer la décennie commençant en 1980 décennie du désarmement (point 34).
6. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (point 35).
7. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 36).
8. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (point 37).

9. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement (point 38).
10. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (point 39).
 - a) Rapport du Comité spécial de l'océan Indien,
 - b) Rapport de la Réunion des Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien.
11. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (point 40).
12. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence (point 41).
13. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 42).
 - a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement;
 - c) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - d) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Secrétaire général;
 - e) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire : rapport du Secrétaire général;
 - h) Diffusion d'informations sur la course aux armements et sur le désarmement :
 - i) Rapports du Secrétaire général;
 - ii) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;

- i) Vérification des accords de désarmement et renforcement de la sécurité internationale : rapports du Secrétaire général;
 - j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - k) Etude des rapports entre le désarmement et le développement : rapport du Secrétaire général;
 - l) Nouvelle philosophie du désarmement : rapport du Secrétaire général.
14. Renforcement des garanties de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (point 43).
15. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (point 44).
16. Désarmement général et complet (point 45).
- a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etude de tous les aspects du désarmement régional : rapport du Secrétaire général;
 - d) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général :
- L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/34/497), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14, seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 45.
17. Application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (point 46).
- a) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats : rapport du Secrétaire général;
 - b) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général.
18. Adoption d'une déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement (point 120).
19. Armement nucléaire israélien (point 121).

20. Règlement par des moyens pacifiques des différends entre Etats (point 122).

Je me permets d'appeler également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, contenues dans la section II du document A/34/250, qui ont été approuvées par l'Assemblée générale à sa 4ème séance plénière. J'apprécierai vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Salim Ahmed SALIM
